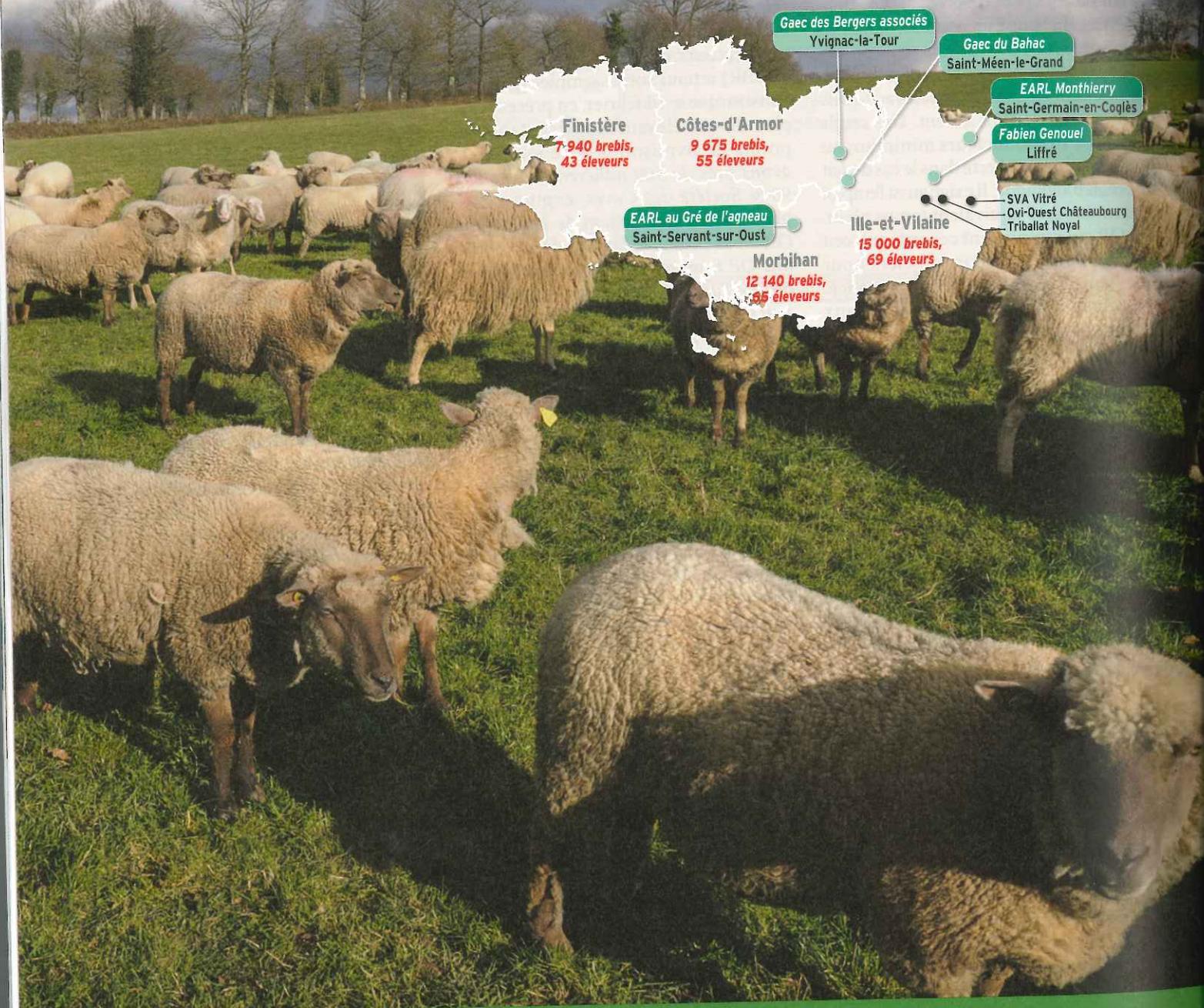


En Bretagne, le mout

Nombre d'éleveurs et d'élevages
et localisation des cinq exploitations visitées



**P22 Une productivité
de 2,3 au pâturage**
Chez Vincent Bienfait dans le Morbihan

**P24 « Nos débouchés
sont complémentaires »**
Au Gaec des Bergers associés
dans les Côtes-d'Armor

**P26 Dans la baie du Mont-
Saint-Michel**
L'agneau des prés salés met
en avant le patrimoine local

on suscite des vocations

Avec des races prolifiques et une gestion intensive optimisant les prairies et les ressources de l'exploitation, les élevages ovins bretons génèrent du revenu et suscitent des vocations.

Terre agricole par excellence, la Bretagne compte quelque 35 000 exploitations de moyenne et grande dimension. L'agriculture couvre 61 % du territoire régional et la production agricole génère près de 9 milliards d'euros par an provenant à 69 % des productions animales et fournit 4,5 % des emplois bretons (contre 2,5 % en France).

Si l'agriculture bretonne est majoritairement tournée vers l'élevage, c'est l'orientation laitière qui domine dans près du tiers des exploitations avec 12 500 producteurs de lait. Mais la région compte aussi 6 500 élevages de porcs, soit plus de la moitié du cheptel porcin français et 2 900 élevages de volailles de chair, produisant ainsi un poulet français sur trois.

Un petit nombre d'éleveurs et de structures ovines

Plus discrète, la production ovine représentait en 2014, 232 éleveurs de plus de 50 brebis, détenant près de 45 000 brebis. Des effectifs restés relativement stables au cours de la dernière décennie. « Nous avons des installations, avec des projets qui tiennent la route et des jeunes motivés,

constate Alain Gouedard, conseiller ovin à la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. *Et on voit aujourd'hui un nouveau public s'intéresser à l'élevage ovin avec des éleveurs en reconversion. Mais cette dynamique reste fragile, vu le petit nombre d'éleveurs et de structures de la région ».*

En effet, suite à l'arrêt de l'activité ovine de la coopérative le Gouessant, une seule OP ovine demeure sur la région. Ovi-Ouest compte 99 adhérents ovins et 24 000 brebis sur le Grand Ouest, essentiellement en Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Morbihan et Mayenne. « Avec un tissu ovin de plus en plus éparpillé, il y a une nécessité croissante de faire des économies d'échelles : regrouper l'offre afin d'être de taille suffisante pour fournir les distributeurs et négocier les prix, réfléchir à une nouvelle logistique transport pour faire face à l'agrandissement des distances... » témoigne Franck Merel, le président de la coopérative. Ovi-Ouest a donc rejoint l'union Ter'Elevage en 2011, afin d'être dans une unité plus grande tout en gardant son identité bretonne.

La coopérative souhaite ainsi optimiser l'appui technique et la commercialisation des agneaux tout en gardant la proximité terrain et a acté l'octroi d'aides à la création et à l'augmentation de troupe.

Tous les agneaux de la coopérative sont →

P26 Du lait de brebis bio pour la gamme Vrai
À l'EARL Monthierry en Ille-et-Vilaine

P28 « Diminuer la mortalité pour améliorer mon revenu »
Chez Fabien Genouel en Ille-et-Vilaine

P29 « Brebis et vaches, même ration ! »
Au Gaec du Bahac en Ille-et-Vilaine

→ abattus par la SVA-Jean Rozé à Vitré (Ille-et-Vilaine), avec deux principaux débouchés : la CCP Agneaux de nos régions, commercialisée par la SVA dans ses Intermarché (57 éleveurs engagés et plus de 5 000 agneaux produits sous ce cahier des charges pour la campagne 2014-2015) et le label rouge agneau de Brocéliande avec AIM, grossiste de la région de Rennes.

Les élevages se sont spécialisés et professionnalisés

La SVA, dont la chaîne d'abattage a été rénovée il y a cinq ans, abat 295 000 têtes par an provenant de tout le territoire français, dont 70 000 en CCP. « La Bretagne représente 7 % de nos approvisionnements et le Grand Ouest 18 %, relève Hervé Chapon, directeur adjoint des achats en vif. Nous souhaitons que ces régions pèsent encore plus lourd pour optimiser le fonctionnement de notre outil d'abattage. C'est beaucoup plus pertinent économiquement de s'approvisionner en agneaux français si on le peut et l'agneau de nos régions nous permet de faire reconnaître la production locale. Le contexte régional est propice au développement de la production ovine : les fabricants d'aliment sont sur place ainsi que les abatteurs et vu les pressions que subissent les autres productions animales, les ovins ont leur carte à jouer ! »

Une productivité de 2,3 au pâturage



A. VILLETTE

▲ VINCENT BIENFAIT a été technicien ovin pendant deux ans puis enseignant en Lycée agricole en Nouvelle-Calédonie avant de s'installer comme éleveur.

À l'EARL Au gré de l'agneau, dans le Morbihan, Vincent Bienfait produit 2,3 agneaux par brebis avec des bêtes à l'herbe dix mois sur douze.

bergerie. « Ce sont des bâtiments bien isolés et pas chers à l'achat. »

Les brebis sont uniquement rentrées pour l'agnelage

La SAU de 58 hectares est intégralement dédiée à l'alimentation des animaux. L'objectif est d'être le plus autonome possible et d'avoir les brebis dehors 10 mois sur 12. Elles sont uniquement rentrées pour l'agnelage, du 15 août au 1^{er} octobre pour le lot de mise bas de septembre, et du 15 janvier à fin mars pour le lot de février. Les prairies, semées en ray-grass, trèfle, dactyle ainsi qu'un hybride ray-grass anglais - fétuque des prés plus résistant l'hiver, sont séparées en paddocks. Avec un chargement instantané de 600 à 1 000 brebis par hectare, les brebis changent de paddocks tous les jours. Ce système permet de ne pas gaspiller l'herbe, d'avoir des repousses conséquentes et de gérer

Pourquoi le mouton ? Parce que c'est petit, c'est une production que personne ne fait dans la zone et mes parents avaient deux brebis et j'ai toujours aimé ça... Je ne me serais pas installé pour faire des vaches laitières : j'ai des agnelages concentrés pour être plus tranquille le reste de l'année et avoir des activités à côté », explique ce passionné de vélo. Installé en 2010 hors cadre familial, Vincent Bienfait a repris une exploitation volaillière à Saint-Servant-sur-Oust, dans le Morbihan, avec 3 000 m² de poulaillers qu'il a reconvertis en

Un nouveau public s'intéresse à l'élevage ovin

Avec des structures de taille plutôt modeste, les systèmes ovins sont assez productifs et l'utilisation des races très prolifiques se développe. Si la souplesse du travail peut en faire un élevage intéressant en atelier complémentaire, la production ovine se retrouve de plus en plus en systèmes spécialisés et on a assisté ces dernières années à une professionnalisation des élevages. La production d'agneaux de bergerie domine mais la recherche d'autonomie alimentaire est un enjeu fort pour les éleveurs qui cherchent de plus en plus à optimiser la gestion de l'herbe et l'utilisation de céréales produites sur l'exploitation. ■ Un dossier d'Amélie Villette

A. GUILLEMIN - CHAMBRE D'AGRICULTURE 35



▲ LES BREBIS, qui agnellent à l'automne, hivernent sur des betteraves.

le parasitisme. Les agneaux de septembre accompagnent les brebis à l'herbe et sur des betteraves jusqu'au sevrage puis ils sont finis en bergerie à la paille et à l'aliment (50 % de céréales produites sur l'exploitation et 50 % d'aliment complémentaire azoté). Après les agnelages de février, les 100 premières brebis sont accélérées pour être luttées en avril. Leurs agneaux sont sevrés fin mars en bergerie. Mais pour les 100 dernières, les agneaux restent à l'herbe après le sevrage avec des nourrisseurs permettant de les compléter. Ainsi, 80 % des agneaux seront finis à l'herbe avant la sécheresse estivale. Ils sont alors rentrés toutes les deux à trois semaines pour être pesés et triés pour les départs. Les mâles sont vendus à un poids de 19-20 kilos de carcasse auprès de la Sovileg, sous la marque agneau de Bretagne (né, élevé et commercialisé en Bretagne).

Les agnelles romanes sont réservées un an à l'avance

Depuis trois ans, il est devenu multiplicateur en race romane et vend la plupart de ses agnelles comme reproductrices. « Le prix de 140 euros est motivant et on sait à l'avance combien on va les vendre ». Séparées au sevrage, les agnelles reçoivent ensuite un kilo d'aliment fermier (75 % de céréales et 25 % de tourteau de colza). Elles sont vendues à 36 kilos de poids vif (environ cinq mois), via l'OS romane ou en direct à des éleveurs. Les agnelles romanes sont assez demandées et souvent réservées un an à l'avance. « Pour mon propre renouvellement, je garde toujours des agnelles du lot de septembre. Sevrées au 1^{er} décembre, elles sortent au premier janvier sur des dérobées de colza et reçoivent en plus 200 grammes de céréales par jour, puis passent sur des prairies vers le 1^{er} avril. Elles seront mises en lutte à un an pour agnelier en février. »

En 2015, la prolificité a été de 2,5 en septembre et 2,7 en février. La gestion des agneaux surnuméraires est donc importante : ils sont placés par case de dix et alimentés par du colostrum de vache grâce à des multi-biberons. « Mais j'essaie aussi de plus en plus de laisser trois agneaux sous la mère, en surveillant bien. » ■

CHIFFRES CLÉS	
100	brebis
70	ha, dont deux tiers d'herbe
100	kg de productivité

INNOVATION BOLUS DIETEVIT™ RECOMMANDÉ PAR LES CHAMPIONNES



RÉUSSITE AU PATURAGE



RÉUSSITE À LA REPRODUCTION



BP 1 - 22120 YFFINIAC | Tél. : 02 96 63 82 50 | Fax : 02 96 63 82 51 | www.neolait.fr

L'agneau des **prés salés** met en avant le patrimoine local

Des animaux ayant pâTURÉ au moins 70 jours sur les herbus, c'est ce qui fait la spécificité de l'agneau de prés salés.

Une bonne connaissance de la marée est nécessaire pour mener les moutons sur des parcelles de repli les jours où la mer recouvre complètement l'herbu. Les agneaux peuvent, soit recevoir en bergerie 400 g de complément par jour pendant la période de pâTURAGE, soit être finis 30 jours en bergerie. Les carcasses de 14 kilos minimum, devront être de conformation U, R ou O et de classe 2 ou 3. Le prix au producteur oscille entre 8 et 12 euros le kilo de carcasse selon le circuit de commercialisation.

« LAOP obtenue en 2013 a permis d'éviter les fraudes et rassurer le consommateur mais aussi de conforter le prix, témoigne Yannick Frain, président de l'ODG (organisme de défense et de gestion). Avec quatre collègues dont un pour les « porteurs de mémoire », nous voulons garantir que la production d'agneaux de prés salés reste conforme à la tradition. L'AOP a aussi permis de développer et mettre en place de nouveaux éleveurs et donner accès à la mise aux normes des exploitations en dépit de leur emplacement sur un site classé. » ■

Du lait de



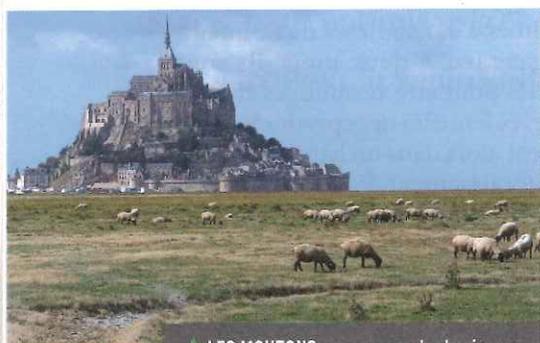
A. VILLETTE

Atypique en Bretagne, l'EARL Monthierry produit du lait de brebis biologique collecté par la laiterie Triballat à Noyal.

Émilie et Nicolas Michaud le reconnaissent, ils n'avaient pas vraiment vocation à s'installer avec des brebis. Leur première Epi (étude prévisionnelle d'installation) avait été pensée avec des vaches laitières. Mais avec seulement 24 hectares disponibles, l'étude ne passe pas. « Nous étions motivés par le bio mais pas branchés circuits courts. Nous sommes éleveurs, pas commerciaux. Il y a un certain confort à avoir le camion qui passe collecter le lait trois fois par semaine et la paie qui tombe tous les mois ».

Du lait précoce pour étaler la collecte

Ils se renseignent donc auprès de la laiterie Triballat à Noyal qui recherche alors des producteurs de lait de brebis.



AOP PRÉS SALÉS DU MONT SAINT MICHEL

▲ LES MOUTONS parcourent plusieurs kilomètres par jour pour trouver leur nourriture sur les herbus.

Dans la baie du Mont-Saint-Michel, 12 éleveurs bretons et normands, et près de 5 000 brebis, sont engagés dans l'AOP prés salés du Mont Saint-Michel avec 2 500 agneaux labellisés par an. Coté Bretagne, les herbus s'étalent sur un rivage de 16 kilomètres de long et sont partagés entre cinq éleveurs. Lorsqu'ils sont sur ces parcours recouverts de plantes halophytes (fétuque maritime, obione, salicorne, chiendent maritime...), les animaux peuvent ainsi parcourir jusqu'à 15 kilomètres par jour. C'est la présence de cette flore particulière et cette distance parcourue qui donnent à la viande sa saveur et son gras ferme et peu abondant.

8 à 12 euros le kilo de carcasse payés au producteur

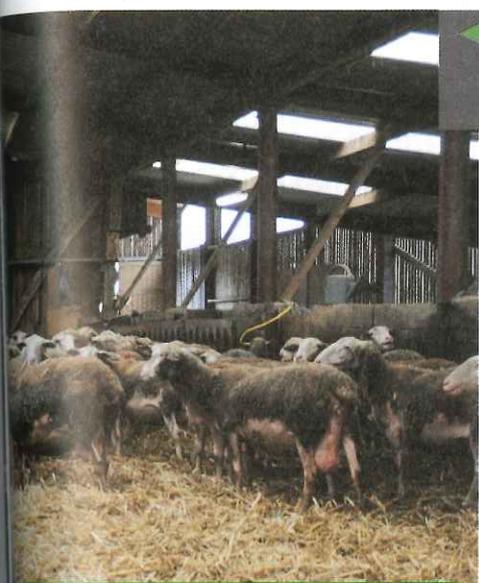
Le cahier des charges autorise sept races rustiques adaptées à la conduite en extérieur. Les exploitations doivent avoir accès aux herbus et les agneaux y pâTURER au minimum 70 jours à partir de leur 45^e jour de vie. Depuis peu, les éleveurs sont autorisés à faire des paddocks à l'aide de clôtures mobiles pour améliorer la gestion pastorale et éviter la divagation.



AOP PRÉS SALÉS DU MONT SAINT MICHEL

▲ LOCALISATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX AOP Prés salés du Mont Saint-Michel.

Brebis **bio** pour la gamme Vrai



EMILIE ET NICOLAS MICHAUD se sentent avant tout producteurs de lait, et sont fiers de faire partie d'une filière.

adhèrent au contrôle laitier. « *Après dix ans d'installation, on entre dans une phase d'optimisation. Le contrôle laitier peut permettre par exemple d'améliorer la sélection des agnelles de renouvellement qui, jusqu'à présent, était effectuée sur des critères visuels.* »

La génétique, le matériel et le conseil viennent de l'Aveyron

Les brebis sortent au pâturage dès que le temps le permet. L'herbe va représenter la moitié de la ration dès mi-avril et elles sont sorties jour et nuit à partir de juin. « *Nous gérons le pâturage avec fil avant et fil arrière pour éviter les problèmes de parasitisme* ». Cependant les éleveurs distribuent toute l'année un peu de foin et du concentré de production en salle de traite. Ils ont investi en 2008 dans un séchoir en grange pour optimiser la

qualité des fourrages et le bâtiment est équipé d'un tapis d'alimentation pour faciliter la distribution.

Les agnelets sont collectés vers trois semaines par l'OP Ovi-Ouest qui travaille avec l'abatteur Loeul-et-Piriot. Avant leur départ, les brebis sont traites un jour sur deux. Les agneaux parqués le temps de la traite sont remis avec leur mère après quelques heures. En fin de lactation, en juin, le cheptel est passé en monotraite. Mi-juillet, la collecte est arrêtée et les éleveurs espacent les traites progressivement en ne trayant qu'un jour sur deux puis un jour sur quatre et en congelant le lait pour les agneaux orphelins.

Les éleveurs adhèrent à l'Avem, une association de vétérinaires de l'Aveyron, qui vient dans la région une fois par an et qu'ils peuvent solliciter par téléphone pour toute question. « *On ne peut pas attendre des institutions locales des informations sur les ovins lait. La génétique, le conseil, le matériel, nous devons aller le chercher dans le bassin aveyronnais.* » ■

CHIFFRES CLÉS

- 280 brebis lacaune
- 55 ha dont 40 d'herbe
- 2 UTH
- 1,19 €/L de prix moyen 2015

Tout s'enchaîne ensuite très vite. Après un déplacement dans l'Aveyron, ils reviennent avec un lot d'agnelles lacaune, refont leur Epi et s'installent dans la foulée en 2004. Aujourd'hui, ce sont 300 brebis qui sont traites à l'EARL Monthierry, à Saint-Germain-en-Coglès (Ille-et-Vilaine).

Les brebis sont mises à la reproduction mi-mai, dans l'objectif de commencer la collecte le plus tôt possible, vers la fin octobre. « *C'était une des conditions posées par Triballat à notre installation, ils voulaient du lait précoce pour étaler leur collecte sur l'année. D'un côté, c'est intéressant car il y a une plus-value sur le lait d'hiver mais, en même temps, cela nous oblige à produire plus de la moitié de notre lait sur stocks* » regrette l'éleveur. Les luttes sont naturelles et si 80 % des agnelages ont lieu en un mois, il y a quelques agneaux jusqu'en mars. « *Je préfère des brebis qui font une demi-lactation que pas de lactation du tout.* » Depuis cette année, les éleveurs

Une filière longue pour le lait de brebis bio en Ille-et-Vilaine

Triballat collecte sur son site de Noyal, en Ille-et-Vilaine, plus de 60 millions de litres de lait par an. 45 millions en vaches, 6 millions en chèvres et 600 000 litres en brebis bio. « *Nous faisons du lait de brebis dans la région depuis 1998-1999, se souvient Marc Belhomme, responsable des relations producteurs chez Triballat. Nos commerciaux souhaitent élargir la palette de produits au-delà du lait de vache et avec la gamme Vrai (produits frais bio), nous avons des consommateurs plus enclins à s'intéresser aux laits d'autres espèces. Nous avons battu la campagne pour faire connaître le projet avec la chambre d'agriculture et la coopérative Ovi-Ouest intéressée pour récupérer*



des agneaux bio. Nous avons commencé avec six producteurs, des éleveurs en reconversion après une première partie de carrière dans une autre production et des jeunes en installation. Nous avons planifié avec eux la conversion des terres et l'arrivée des brebis pour que le premier litre de lait collecté soit bio. Nous avons beaucoup échangé avec le bassin de Roquefort pour la génétique, l'alimentation, le matériel... En parallèle, Triballat a eu l'opportunité de racheter au début des années 2000 une petite laiterie en Lozère, qui n'a cessé de se développer et collecte aujourd'hui 56 producteurs et six millions de litres. Avec les deux bassins, nous avons multiplié notre collecte de lait de brebis bio par dix en 12 ans. »

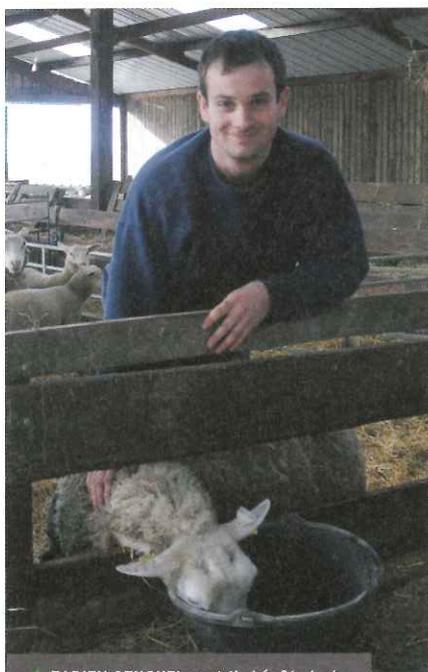
« Diminuer la mortalité pour améliorer mon revenu »

Jeune installé, Fabien Genouel veut baisser son taux de mortalité pour augmenter sa production d'agneaux de Brocéliande.

Installé depuis 2010 à Liffré, en Ille-et-Vilaine, Fabien Genouel produit des agneaux de Brocéliande label rouge. Pour avoir des agneaux toute l'année, il a donc quatre périodes d'agnelage : en décembre, mars et avril suite à des luttes naturelles et en septembre sur IA. Les brebis agnelant en décembre sont en lactation pendant trois mois puis, après un mois de repos, sont remises à la lutte en juin pour refaire un agneau en septembre. Les brebis sont ainsi accélérées pour faire quatre agnelages en trois ans. Les lots d'agnelage, de 130 à 150 brebis, sont relativement homogènes et concentrés en trois semaines. « *Tout seul, je suis au maximum de ce que je peux faire en termes de surveillance* », constate l'éleveur.

Des pâtures regroupées et accessibles

« *Les brebis sont toutes échographiées pour passer les vides dans le lot suivant mais je ne dénombre pas pour le moment et donne la même alimentation à tout le monde* ». Les brebis sont ramenées en bergerie une semaine à un mois avant l'agnelage selon la saison et font toute leur lactation à l'intérieur. Les agneaux sont sevrés vers 80 jours puis ils seront abattus entre 90 jours pour les têtes de lots et 200 jours pour les traînants. Le label rouge présente l'avantage d'avoir un



FABIEN GENOUEL : « L'intérêt de la production ovine, c'est qu'on a des horaires adaptables. Je fais du sport une fois par semaine. Ces soirs-là, je fais le travail plus tôt pour ne pas avoir à y retourner à mon retour. »

A. VILLETTE

prix indépendant du cours du marché. Avec une SAU de 78 hectares, Fabien Genouel dispose de 25 ha de céréales dont près de 15 servent à l'alimentation des animaux, 5 ha de maïs ensilage, gardé ou vendu selon les stocks et les besoins, 10 ha de trèfle violet à enrubanner, et le reste en prairies temporaires. Cela lui permet de n'avoir à acheter que très peu de concentrés. Ainsi, les brebis reçoivent seulement 200 grammes de complémentaire azoté en premier mois de lactation avec 500 g de triticale produit sur l'exploitation et de l'enrubannage de

Un label rouge au prix indépendant du marché

Le label rouge Agneau de Brocéliande regroupe 18 éleveurs adhérents et a vu 2194 agneaux labellisés en 2015. Les agneaux doivent être issus de béliers de race à viande, être âgés de 90 à 170 jours à l'abattage, peser entre 15 et 23 kilos de carcasse, de conformation E, U ou R et classe de gras 2 ou 3. Les éleveurs bénéficient d'un prix garanti, par classe de conformation et par période, fixé par la coopérative et réévalué chaque année. Indépendant du cours du marché, il présente en moyenne un différentiel de 15 à 20 % avec ce dernier.

trèfle violet à volonté. Quant aux agneaux, ils reçoivent jusqu'au sevrage un aliment complet dans lequel est incorporé 50 % d'orge produit sur l'exploitation et livré à la coopérative. Après le sevrage, ils reçoivent un mélange fermier composé à 70 % d'orge et triticale produits sur la ferme et à 30 % d'un complément azoté avec de la paille à volonté. 60 hectares sont accessibles autour du bâtiment et à un kilomètre à la ronde ce qui facilite la gestion du pâturage.

En étant sérieux sur le tri, Fabien constate une amélioration

Si la prolificité moyenne est de 2, la mortalité de 22 % reste encore un peu élevée. « *J'ai eu des problèmes de toxoplasmose puis de listériose. Mais, au dernier agnelage, j'ai été plus sérieux sur le tri et j'ai déjà vu une amélioration. Pour le moment je souhaite garder la même taille de troupe en faisant baisser la mortalité. Si j'arrivais à atteindre 15 % je produirais déjà beaucoup plus d'agneaux* ». Une bergerie neuve de 960 m² a été construite en 2011. Elle est constituée d'un bâtiment principal avec un couloir d'alimentation et des cornadis. ■

CHIFFRES CLÉS

- 500 brebis
- 78 ha de SAU dont 38 d'herbe
- 1 UTH
- 1,8 de productivité

« Brebis et vaches, même **ration** ! »

Au Gaec du Bahac,

Huguette et Thierry Simon se sont lancés avec passion et technicité dans la production ovine en complément de leurs vaches laitières.

Éleveurs de 42 vaches laitières à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), Huguette et Thierry Simon ont découvert l'élevage ovin lors d'une porte ouverte en 2006.

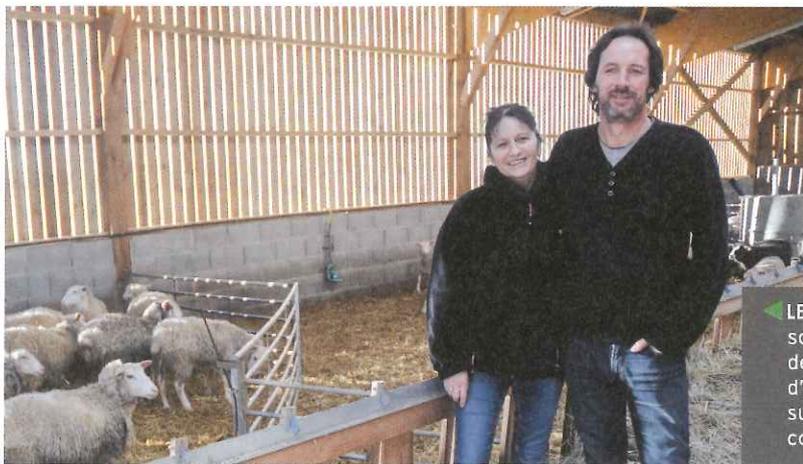
« Nous n'avions que 260 000 litres de quota et cherchions une diversification, se souviennent-ils. Nous avons vu que les moutons mangeaient comme les vaches ! De plus, cette production est plus souple, sans astreinte forte. » Dès 2007, les premières agnelles romanes arrivent sur l'exploitation. Ils construisent alors une bergerie, puis une deuxième en 2011 et deviennent ensuite multiplicateurs puis sélectionneurs romane en 2014. « Nous trouvons cela plus valorisant que de les voir partir à l'abattoir ». S'ils ont aujourd'hui 320 mères dans trois bergeries, ils ont le projet de porter la troupe à 450.

Quatre caméras de surveillance pour suivre les mises bas

Les brebis reçoivent la même alimentation que les vaches, distribuée avec le même matériel (désileuse-pailleuse) ce qui permet de diluer les charges de structure. Ainsi, la ration au pic de lactation est constituée de 2,5 kilos d'ensilage de maïs, 1 kilo d'enrubannage ou d'ensilage d'herbe, 400 grammes de correcteur

CHIFFRES CLÉS

320 brebis romanes
320 vaches laitières
320 hectares dont 30 d'herbe
320 (Gaec entre époux)
320 agneaux produits par brebis par an



A. VILLETTE

LES BERGERIES sont équipées de couloirs d'alimentation surélevés et cornadis.



A. VILLETTE

POUR LES ÉLEVEURS, le secret de leurs bons résultats est d'être carrés avec des dates d'agnelages fixes et bien délimitées pour rester concentrés.

azoté et 30 grammes de minéraux. À l'extérieur de mars à octobre, les brebis pâturent six hectares de ray-grass anglais et de trèfle blanc qui leur sont réservés. Elles passent aussi derrière les génisses, ce qui permet de nettoyer les refus et d'avoir toujours des parcelles propres. Elles sont rentrées un mois avant l'agnelage. Jusqu'au sevrage, les agneaux sont intégralement élevés en bergerie. Toutes les brebis sont accélérées pour faire trois agnelages en deux ans. Les mises bas ont lieu en janvier, mai et septembre. Cette répartition est raisonnée pour s'intercaler entre les pointes de travail aux vaches et aux champs (semis de maïs, de blé...) et étaler les sorties d'agneaux. Quatre caméras de surveillance ont été installées dans les bergeries, la stabulation et les abords de l'exploitation pour un coût de 4000 euros

afin de faciliter notamment la surveillance des naissances. Tous les agneaux sont passés en case d'agnelage pendant un jour et demi avant d'être mis en lots de 12 mères et leurs suites. Sevrés vers deux mois et demi, ils reçoivent ensuite un aliment à volonté composé à 60 % de céréales produites sur l'exploitation et à 40 % d'un complémentaire azoté. À quatre mois, les agnelles sont séparées des agneaux.

En 2015, les brebis ont rapporté plus que les vaches

Les agnelles de reproduction sont vendues via l'OP Geode, vers 35 kilos pour un prix de 136 euros. Les agneaux sont commercialisés via l'OP Ovi-Ouest en CCP Agneau de nos régions, à un poids et prix moyen de 18,5 kilos et 109 euros par tête. Le taux de prolificité était de 229 % en 2015 et la mortalité agneaux de 22 %, un peu élevée du fait du grand nombre d'agneaux. La consommation de concentré, de 258 kilos par brebis, est également assez élevée mais diluée par le nombre d'agneaux produits. « Nous avons tout appris au fur et à mesure à l'aide des techniciens de la chambre d'agriculture et de la coopérative. Mais c'est une diversification qu'on ne regrette pas. C'est motivant de découvrir une autre production, c'est comme apprendre un nouveau métier. Et c'est intéressant de ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier. En ce moment, les brebis rapportent plus que les vaches : la marge brute par hectare a été de 4 840 euros sur l'atelier ovin et 1 820 euros sur l'atelier bovin en 2015. » ■

La génétique pour lutter contre les

La résistance génétique contre les nématodes gastro-intestinaux permettrait de lutter durablement contre les parasites des pâturages. État des lieux des recherches en cours.



▲ LA RÉSISTANCE GÉNÉTIQUE AUX PARASITES peut être utilisée en sélection puisqu'elle est mesurable par le comptage d'œufs dans les fèces, héritable et génétiquement peu ou pas corrélée aux autres critères en sélection.

P rincipaux parasites internes des petits ruminants nourris à l'herbe, les nématodes gastro-intestinaux entraînent des pertes de production et des surcoûts liés au traitement. Dans une synthèse présentée aux dernières journées 3R, des chercheurs de l'Inra, de l'École vétérinaire de Toulouse, de l'Institut de l'Élevage et de l'Université de Tours montraient que la sélection génétique est intéressante pour limiter les infestations parasitaires en complément de la gestion du pâturage, des traitements anthelminthiques sélectifs et raisonnés et de l'utilisation de plantes à tanins. Pour sélectionner les animaux résistants, on se sert du comptage d'œufs dans les fèces après deux infestations artificielles d'animaux de plus de trois mois n'ayant jamais pâturé.

Une résistance partiellement transmise entre générations

La première infestation permet de mettre en place une réponse immunitaire adaptative. La seconde sert à observer la résistance de l'hôte. Après plusieurs essais en situation expérimentale à l'Inra et Fédatest (races Romane et Blanc du Massif central) et en stations de contrôle des races Romane et Manech tête rousse, un protocole de test à 3 000 puis 5 000 larves par infestation a été mis en place. Ce protocole lourd ne peut être mis en œuvre qu'en station de contrôle. Il nécessite en effet la production et l'entretien des larves, l'infestation des animaux, le prélèvement des fèces et le

comptage des œufs en laboratoire. Il est par ailleurs délicat à mettre en place pour les races ovines d'herbage dont les béliers regroupés en station sont conduits au pâturage. Avec les analyses sanguines en plus, ce protocole coûte environ 50 euros par mâle. Malgré ce montant important, certains organismes de sélection comme ceux de la Manech tête rousse ou de la Romane envisagent d'investir en espérant un bénéfice génétique à long terme qui se traduit par une diminution de la mortalité, des réformes et des coûts de traitements.

Pour réduire le coût de l'analyse, seul un comptage d'œufs après la deuxième infestation pourrait suffire à la sélection. Déjà prouvés en race Manech tête rousse, ces résultats sont à confirmer dans d'autres races. Pour baisser le coût de l'analyse, les chercheurs s'intéressent aussi à une méthode basée sur le marquage des œufs de strongles à l'aide d'une lectine fluorescente. Cette technique utilisée en Australie facilite les coproscopies et permet de distinguer les espèces présentes. La coproscopie moléculaire est une autre technique en développement qui se base sur l'ADN des nématodes. Automatisée, cette technique permettrait d'identifier les espèces et pourrait être utilisée avec des échantillons congelés.

La résistance au parasitisme a une hé-

ritabilité modérée variant de 0,2 à 0,4. Il ne semble pas avoir de corrélation génétique avec la fertilité, la prolificité ou la valeur laitière. Il y aurait même une corrélation favorable entre résistance au parasitisme et poids vif. Les animaux résistants seraient légèrement plus lourds en cas d'infestation.

Moins d'excréments dans la lignée résistante

La sélection semble efficace puisque, chez les races ovines laitières des Pyrénées, une sélection de béliers ayant des résistances extrêmes (30 % plus résistants et 30 % plus sensibles) a été réalisée pour produire des filles en élevage. Des comptages d'œufs réalisés chez les filles en infestation naturelle ont montré que les brebis issues des béliers résistants avaient 30 à 70 % d'œufs en moins dans les fèces que les brebis issues des béliers sensibles. Ces résultats sont à confirmer sur plusieurs lactations mais l'intérêt semble double : l'animal est moins infesté et donc maintient mieux son niveau de production ; d'autre part, il excrète moins d'œufs dans son environnement et limite donc la contamination du reste du troupeau. Si la sélection d'hôtes résistants aux nématodes gastro-intestinaux semble prometteuse, les chercheurs craignent que les parasites contournent cette résis-

La génétique pour lutter contre les

La résistance génétique contre les nématodes gastro-intestinaux permettrait de lutter durablement contre les parasites des pâturages. État des lieux des recherches en cours.



▲ LA RÉSISTANCE GÉNÉTIQUE AUX PARASITES peut être utilisée en sélection puisqu'elle est mesurable par le comptage d'œufs dans les fèces, héritable et génétiquement peu ou pas corrélée aux autres critères en sélection.

P rincipaux parasites internes des petits ruminants nourris à l'herbe, les nématodes gastro-intestinaux entraînent des pertes de production et des surcoûts liés au traitement. Dans une synthèse présentée aux dernières journées 3R, des chercheurs de l'Inra, de l'École vétérinaire de Toulouse, de l'Institut de l'Élevage et de l'Université de Tours montraient que la sélection génétique est intéressante pour limiter les infestations parasitaires en complément de la gestion du pâturage, des traitements anthelminthiques sélectifs et raisonnés et de l'utilisation de plantes à tanins. Pour sélectionner les animaux résistants, on se sert du comptage d'œufs dans les fèces après deux infestations artificielles d'animaux de plus de trois mois n'ayant jamais pâturé.

Une résistance partiellement transmise entre générations

La première infestation permet de mettre en place une réponse immunitaire adaptative. La seconde sert à observer la résistance de l'hôte. Après plusieurs essais en situation expérimentale à l'Inra et Fédatest (races Romane et Blanc du Massif central) et en stations de contrôle des races Romane et Manech tête rousse, un protocole de test à 3 000 puis 5 000 larves par infestation a été mis en place. Ce protocole lourd ne peut être mis en œuvre qu'en station de contrôle. Il nécessite en effet la production et l'entretien des larves, l'infestation des animaux, le prélèvement des fèces et le

comptage des œufs en laboratoire. Il est par ailleurs délicat à mettre en place pour les races ovines d'herbage dont les béliers regroupés en station sont conduits au pâturage. Avec les analyses sanguines en plus, ce protocole coûte environ 50 euros par mâle. Malgré ce montant important, certains organismes de sélection comme ceux de la Manech tête rousse ou de la Romane envisagent d'investir en espérant un bénéfice génétique à long terme qui se traduit par une diminution de la mortalité, des réformes et des coûts de traitements.

Pour réduire le coût de l'analyse, seul un comptage d'œufs après la deuxième infestation pourrait suffire à la sélection. Déjà prouvés en race Manech tête rousse, ces résultats sont à confirmer dans d'autres races. Pour baisser le coût de l'analyse, les chercheurs s'intéressent aussi à une méthode basée sur le marquage des œufs de strongles à l'aide d'une lectine fluorescente. Cette technique utilisée en Australie facilite les coproscopies et permet de distinguer les espèces présentes. La coproscopie moléculaire est une autre technique en développement qui se base sur l'ADN des nématodes. Automatisée, cette technique permettrait d'identifier les espèces et pourrait être utilisée avec des échantillons congelés.

La résistance au parasitisme a une hé-

ritabilité modérée variant de 0,2 à 0,4. Il ne semble pas avoir de corrélation génétique avec la fertilité, la prolificité ou la valeur laitière. Il y aurait même une corrélation favorable entre résistance au parasitisme et poids vif. Les animaux résistants seraient légèrement plus lourds en cas d'infestation.

Moins d'excréments dans la lignée résistante

La sélection semble efficace puisque, chez les races ovines laitières des Pyrénées, une sélection de béliers ayant des résistances extrêmes (30 % plus résistants et 30 % plus sensibles) a été réalisée pour produire des filles en élevage. Des comptages d'œufs réalisés chez les filles en infestation naturelle ont montré que les brebis issues des béliers résistants avaient 30 à 70 % d'œufs en moins dans les fèces que les brebis issues des béliers sensibles. Ces résultats sont à confirmer sur plusieurs lactations mais l'intérêt semble double : l'animal est moins infesté et donc maintient mieux son niveau de production ; d'autre part, il excrète moins d'œufs dans son environnement et limite donc la contamination du reste du troupeau. Si la sélection d'hôtes résistants aux nématodes gastro-intestinaux semble prometteuse, les chercheurs craignent que les parasites contournent cette résis-